

1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des services proposés par Ecometrieque. Ces CGV prévalent sur tout autre document du client, y compris ses propres Conditions Générales d'Achat, sauf dérogation formelle et expresse d'Ecometrieque. Ecometrieque se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment ces CGV, les modifications étant applicables dès leur mise en ligne.

2 - Procédure de commande et acceptation des conditions

Toute commande de services auprès d'Ecometrieque suppose l'acceptation sans réserve par le client des présentes CGV. Cette acceptation est confirmée par la signature du client sur le devis, le contrat ou le bon de commande, qui incluent par référence les présentes CGV. Aucune condition particulière ajoutée par le client ne pourra s'intégrer aux présentes CGV sans l'accord express d'Ecometrieque.

3 - Devis et confirmation de commande

Le service est considéré comme commandé à la réception par Ecometrieque d'un devis signé par le client, accompagné d'un acompte dont le montant est précisé sur le devis. Ecometrieque confirmera sa prise en charge de la commande par écrit.

4 - Délais et conditions d'exécution

Les délais d'exécution sont communiqués à titre indicatif. Ecometrieque s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour respecter les délais annoncés. En cas de retard, la responsabilité d'Ecometrieque ne pourra être engagée, sauf preuve d'une négligence fautive de sa part. Le client s'engage à fournir toutes les informations et accès nécessaires à la bonne exécution des services.

5 - Modalités d'exécution

Ecometrieque réalisera les prestations conformément aux normes en vigueur et selon les méthodologies adaptées à l'échantillonnage passif des micropolluants. Le client reconnaît les spécificités de ces méthodologies, incluant la possible nécessité de prélèvements sur site et l'utilisation d'équipements spécifiques.

6 - Obligations et responsabilités d'Ecometrieque

Ecometrieque s'engage à fournir des prestations conformes aux réglementations en vigueur et aux standards professionnels. La responsabilité d'Ecometrieque ne saurait être engagée pour les résultats des analyses qui dépendent de la qualité des échantillons fournis par le client ou de conditions extérieures influençant les résultats.

7 - Rapport et résultats

Les résultats des analyses et les rapports sont fournis sous format électronique ou papier selon le choix du client. Le client dispose d'un délai de dix jours ouvrés à compter de la réception des résultats pour formuler par écrit toute contestation ou remarque. Passé ce délai, les résultats seront considérés comme acceptés.

8 - Confidentialité

Ecometrieque s'engage à respecter la confidentialité des informations et données fournies par le client dans le cadre de l'exécution des services.

9 - Tarification et modalités de paiement

Les services sont fournis aux tarifs en vigueur au moment de la commande. Les tarifs sont exprimés en Euros et hors taxes. Ecometrieque se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Le paiement s'effectue selon les modalités convenues entre Ecometrieque et le client, généralement par virement bancaire, chèque, ou selon les conditions spécifiées dans le devis.

10 - Retard de paiement

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt légal pourront être appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

11 - Force majeure

La responsabilité d'Ecometrieque ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure.

12 - Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis à la loi française et sera de la compétence exclusive des tribunaux français compétents.

13 - Protection des données personnelles

Conformément au RGPD, Ecometrieque s'engage à protéger les données personnelles et à ne les utiliser que pour les besoins de l'exécution des services. Le client dispose de droits d'accès, de rectification, et de suppression des données le concernant.

14 - Propriété intellectuelle et droits d'utilisation

14.1 - Droits sur les résultats et les rapports

Ecométrieque

Les résultats des analyses et les rapports générés par Ecometrieque dans le cadre de ses services sont la propriété conjointe d'Ecometrieque et du client. À ce titre, le client est autorisé à utiliser, reproduire et diffuser les résultats et rapports pour ses propres besoins internes et externes, y compris à des fins de publication, de communication ou de conformité réglementaire, à condition que la source des données, Ecometrieque, soit dûment créditée. Cette autorisation ne confère pas au client le droit de modifier le contenu des rapports ou des résultats sans l'accord préalable d'Ecometrieque.

14.2 - Méthodologies et savoir-faire

Bien que les résultats et rapports soient partagés avec le client, les méthodologies, techniques, savoir-faire et tous processus utilisés ou développés par Ecometrieque demeurent la propriété exclusive d'Ecometrieque. Le client reconnaît que l'utilisation de ces méthodologies dans le cadre des services fournis ne lui confère aucun droit de propriété ou d'usage autre que celui explicitement accordé par ces CGV.

14.3 - Logiciels et outils spécifiques

Tous logiciels, outils ou applications développés et/ou utilisés par Ecometrieque restent la propriété exclusive d'Ecometrieque. Une licence d'utilisation non exclusive et non transférable peut être accordée au client pour l'usage de ces outils dans le cadre du service fourni, sans possibilité de modification, distribution, ou création d'œuvres dérivées.

14.4 - Contenu tiers

Les contenus appartenant à des tiers et utilisés par Ecometrieque dans l'exécution de ses services restent sous la propriété de leurs auteurs ou détenteurs des droits respectifs. Le client est tenu de respecter ces droits et de limiter l'utilisation de tels contenus au cadre défini par la prestation de services.

14.5 - Protection et respect des droits

Le client s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle d'Ecometrieque et des tiers. En cas de violation présumée de ces droits, le client s'engage à en informer Ecometrieque et à cesser immédiatement toute utilisation contestée en attendant la résolution du litige.

14.6 - Utilisation des logos et marques des clients

Dans le cadre de la promotion de ses services et à des fins de témoignage, Ecometrieque se réserve le droit d'utiliser les logos, marques, ou noms commerciaux de ses clients sur son site web ou dans ses documents marketing, sous réserve de l'accord préalable du client. Cette utilisation ne signifie pas l'approbation des services ou produits d'Ecometrieque par le client et est réalisée dans le respect des droits de propriété intellectuelle du client.

Ecométrique

Le client autorise par les présentes CGV, Ecometrique à afficher son logo ou marque sur le site web d'Ecometrique, ainsi que dans d'autres supports de communication électronique ou imprimée, pour la durée de la prestation de services et pour une période de [préciser la durée] après la fin de cette prestation. Cette autorisation peut être révoquée par le client à tout moment sur demande écrite, auquel cas Ecometrique s'engage à retirer le logo, la marque, ou le nom commercial du client de ses supports dans un délai raisonnable.

Ecometrique s'engage à utiliser ces éléments de manière appropriée et à ne pas les modifier sans l'accord écrit du client. Ecometrique veillera également à ce que l'utilisation de ces logos ou marques n'implique pas d'endorsement ou d'approbation du client sans son consentement explicite.